

ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024, Semestre 2

UE LMF 342 : PARALITTERATURE

**LE ROMAN POLICIER OU L'ESTHETIQUE DU CRIME :
*ENTRE QUETE, ENQUETE, REQUETE ET CONQUETE DU SUJET
CONTEMPORAIN***

Par

Dr Louis Hervé NGAFOMO

Charge de Cours

Textes d'appui

- Poe Edgar Allan, *Double assassinat dans la rue Morgue*, Paris, Classique Garnier(1841), 2018.
- Patrick Modiano, *Rue des boutiques obscures*, Paris, Gallimard, 1978.

Exigences : Acquérir les textes et les lire (Délégué bien vouloir me contacter mail : (herve3005@yahoo.fr)

Objectif général du cours

Présenter l'historique, les caractéristiques, les spécificités esthétiques du roman policier, en privilégiant une approche de didactique de la paralittérature, basée sur le récit de l'enquête autour d'un crime.

Objectifs spécifiques

- replonger les étudiants au cœur de l'histoire du roman policier ;
- revisiter les variables du roman policier dans son esthétique ;
- initier les apprenants à lire et à produire des analyses littéraires autour du roman policier ou du Polar ;
- explorer les thèmes et les personnages du roman policier en ouvrant le débat sur les problématiques identitaires, de la quête ou de la conquête du monde par le sujet contemporain.

Méthodologie

Co-construction des savoirs, modèle participatif et ouverture.

Horizon d'attente

Ce cours rentre dans la dynamique de certification des savoirs autour de l'esthétique de littérature contemporaine. Le roman policier, symbole d'énigme et de quête des preuves, reconduit la problématique des représentations et de narration du sujet et du trajet de l'homme contemporain. La trame de l'intrigue

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

UE 342- PARALITTERATURE : LE ROMAN POLICIER

COURS MAGISTRAL : Dr LOUIS HERVE NGAFOMO

à base du crime entretient l'énigme ou le suspens. A ce titre, il est attendu de l'étudiant, la déconstruction et l'appropriation d'un certain nombre de compétences, entre autres :

- maîtrise des origines du roman policier ;
- identification du schéma narratif du polar ;
- élaboration d'un parcours critique pertinent et de créativité littéraire ;
- repérage des thèmes et les profils des personnages ;
- construction d'une vision littéraire à relent idéologique entre l'incertain et les utopies réparatrices.

Plan du Cours

Introduction générale : la lecture comme préalable de l'étude du roman policier

- I. Histoire et trajectoire du roman policier
- II. Les caractéristiques esthétiques et thématiques (textes à l'appui)
- III. Les auteurs et les postures littéraires du Polar
- IV. La valeur sociocritique du roman policier : énigme et symbolisme
- V. Application et saut créatif : vers une approche de créativité littéraire
- VI. Travaux d'ingénierie littéraire autour du roman policier

Conclusion générale : le roman policier ou l'homme à la recherche de la paix perdue.

INTRODUCTION GENERALE

Au commencement était la lecture : comment lire un texte/roman policier?

Votre destinée vers les études littéraires est l'un des précieux, sinon, le meilleur choix, pour l'accomplissement de votre projet de vie. La tradition de découverte et d'initiation à la lecture, comme dans tous les autres domaines de la quête des connaissances, vous donne des gages de construction de votre profil professionnel (chercheur, enseignant, politicien, éditeur, journaliste, etc). Le monde a évolué, les modes de transmission de la culture aussi. Mais croyez-nous, la lecture, du plus loin qu'on se souvienne, reste la voie royale de réussite dans la filière des lettres notamment. L'internet nous offre une tonne de savoirs aujourd'hui. Des supports physiques ou livres en passant par des Bandes sonores (CD, MP3), complètent cette base de données.

Au nom de la lecture/littérature, le monde vient à vous et se crée avec votre sage investissement. La peinture du monde et sa lecture se donnent une dimension hautement sensible dès lors que vous comprenez la place de la lecture, mieux du roman. Le roman policier qui est le nœud de cette tranche pédagogique l'exige mieux. Cerner son intrigue, les suspects, les péripéties et les affinités sociopoétiques renouvellent l'impératif de la lecture approfondie. De ce point de vue, la relation de mémoire de culture vous fera sans nul doute, penser à Stendhal dans sa citation, qui assimile le roman à un miroir que l'on promène le



FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

UE 342- PARALITTERATURE : LE ROMAN POLICIER

COURS MAGISTRAL : Dr LOUIS HERVE NGAFOMO

long d'une rue. Accepter aussi de lire, Roland Barthes, *Critique et vérité...*

Comment ne pas succomber à la tentation, bienheureuse, de vous recommander ces livres de Alexandre Gefen, *Réparer le monde : la littérature française au XXI siècle*, Paris, Corti, 2017 ; *Inventer une vie : la fabrique littéraire de l'individu*, Paris, Les Impressions nouvelles, 2015.

Vous avez effleuré le plaisir du texte, nous le pensons (ne vous privez pas de lire *Le Plaisir du texte* de Roland Barthes en l'occasion) ; mais vous devez le vivre par une conscience bien active et éclairée pour votre parcours vers le cycle de recherche. Nous voulons donc, par ce Cours magistral, signer un contrat de responsabilité de culture littéraire avec vous, sur la base méthodologique de co-construction des savoirs, de réappropriation des valeurs et des subtilités de la lecture. C'est la condition à la compréhension des caractéristiques du roman policier en l'occurrence.

Avant d'emprunter cette voie, tracée par des héritiers initiés, promoteurs de la beauté de l'expression française, caractéristique d'esprit précieux, en harmonie avec le charme de la bonne culture, il serait intéressant, de trouver le sens juste et opérant de l'acte de lecture. Plus que jamais, votre destin d'étude se précise et vous indique la condition de succès pour l'obtention de la Licence, espérant vous préparer au grand choix de chercheur en quatrième année (Master recherche).

Que signifie lire un texte (de roman/policier) ?

Lire, c'est déchiffrer des signes écrits, à voix haute ou de manière silencieuse. La lecture intelligente exige une bonne culture, une capacité de questionnement des images, des représentations, du style et de la charge émotionnelle, toutes choses qui rendent compte de la portée d'un texte. Dans ce contexte justement, vous allez découvrir ce que les théoriciens et les narratologues appellent le « pacte de lecture » ou « contrat de lecture » (Goldschläger A., 1992). En effet, le **pacte de lecture** décrit la relation entre l'auteur, le texte et le lecteur. Autrement dit, il fait référence à une entente tacite entre, d'une part, la matière et les visées du texte et, d'autre part, les connaissances et les visées du lecteur. L'Unité d'enseignement « Paralittérature » trouve un espace d'application par l'étude des modalités d'écriture, les personnages et les thèmes qui meublent l'intrigue des récits *Rues des boutiques obscures* de Patrick Modiano et, *Double assassinat dans la rue Morgue* de Poe Edgar Allan, ou bien d'autres textes par extension.

Citation utile : « Dès que nous lisons, nous avons un siècle, deux siècles, trois siècles, mille ans, deux mille ans de plus...mais en amont. C'est ça qui est extraordinaire dans le rapport de lecture et du temps », Daniel Pennac, *Grand bien vous fasse ! France Inter*, 24/01/2020.

Du lien caractéristique du roman policier avec le champ de la paralittérature

La paralittérature en question

Le paradigme « paralittérature », de sa propriété initiale sert à désigner des productions imprimées destinées à la consommation de loisir et qui, discutablement, sont dépréciées par l'institution littéraire. On en vient à traduire cette vogue littéraire par des expressions comme « littérature populaire », « littérature de masse », « littérature industrielle » ou « littérature de grande consommation », parfois « contre-littérature ».

Ces expressions se rapportent aux bandes dessinées, mais aussi, par ouverture, la chanson, de textes de théâtre de boulevard ou de scénarios de films et de dramatiques télévisuelles.

Souvenons-nous qu'en 1967, il a été discuté, sous le motif de critique des idées, « entretiens sur la paralittérature » à Cérisy-la-Salle. Les débats ont consacré l'usage de ce terme et exprimé que son importance historique et contemporaine du phénomène ne soit plus réduit au périmètre des genres marginaux (Lire utilement autour de cette question Raymond Mbassi Atéba, *Hégémonie et minorités littéraires en francophonie*, Paris, Archives contemporaine, 2019). Les analyses actuelles de la paralittérature doivent investir le roman policier avec une ouverture du débat sur ses schémas populaires d'intrigue ou des scènes de crime. L'esprit du genre peut-il réduire la pertinence des sujets abordés et leur reprise des thèmes contemporains ?

Depuis lors, une discussion déchaîne les passions sur cette appellation, et le champ qu'elle désigne ne cesse de mettre en question le paradoxe qu'il y a à considérer, en fonction de critères littéraires traditionnels des textes, qui sensiblement relèvent d'autres principes. Le cas de la culture médiatique tient lieu d'exemple en toute correspondance. Aussi convient-il de souligner que les recherches sur le paralittéraire sont dominées par le genre romanesque, sous des grandes formes du roman-feuilleton, du roman sériel, du roman-photo, et du best-seller. Autant préciser que c'est sur le roman que porte aujourd'hui l'enjeu majeur du conflit pour l'exclusion ou l'apologie de la paralittérature.

Quoiqu'il en soit, au cœur des traditions de l'imaginaire et des référents de création littéraire, le genre romanesque a toujours mobilisé des passions. A l'origine, rappelons que le roman est simplement un texte écrit en « roman », c'est-à-dire en langue vulgaire, et non plus en latin. Formellement, le roman est une fiction narrative d'une assez grande longueur. Le roman policier semble, au début tout du moins, difficile à aborder car il est indéfinissable et multiple. Il est souvent considéré comme un genre mineur qui tombe dans la paralittérature. C'est une littérature de genre, moderne malgré sa longue existence de plus d'un siècle. Le Roman policier s'adapte aux époques et comme toute littérature, il a eu ses maîtres. Les nombreuses collections consacrées au policier sont là pour témoigner de son essor. Reste que la question du roman fait voir que les formes et les pratiques (la lecture en l'occurrence) sont similaires, alors même que les valeurs sont

différentes. Cette vue panoramique des opinions et des repères renouvelle l'intérêt de la problématique orientée de notre cours.

La problématique : le roman policier en savoirs et en débats

La prudence intellectuelle et la conscience de recherche d'un appui pour un débat, au plan académique surtout, se servent très souvent, de l'expérience des prédécesseurs, de la comparaison entre des objets, des sujets et des situations, avant de faire émerger une opinion. S'il est vrai que l'on a des gammes comme : « roman de formation », « roman familial », « roman gothique », « roman historique », « roman-photo », « roman sentimental », avec les caractéristiques précises, il n'en demeure pas moins opportun, de s'interroger sur les vertus et la trame littéraires qui légitiment l'étude actuelle du roman-policier. Cette ligne d'attache nous invite à poser les jalons d'un questionnement conséquent : Comment retracer l'histoire et indiquer la trajectoire du roman policier dans le champ des idées en littérature ? Quelles en sont les caractéristiques esthétiques et thématiques ? Dans quel registre peut-on inscrire les auteurs et en décoder les postures littéraires ? Avec quels échos et quelle pertinence la valeur sociocritique du roman policier pourrait-il rendre compte de l'énigme et du symbolisme narratifs d'un monde à la recherche de ses repères perdus ? Quelles applications en saut qualitatif des étudiants pour une approche de créativité littéraire ?

Bibliographie indicative

- Bauer Alain et Pérez Emile, *Les 100 mots de la police et du crime*, Paris, PUF, Coll.« Que sais-je ? », 2009.
- Boileau-Narcejac, *Le Roman policier*, Paris, PUF, Coll.« Que sais-je ? », 1988.
- Bleton P., *Ça se lit comme un roman policier*, Québec, Nota Bene, 1999.
- Boyer A.-M., *La Paralittérature*, Paris, PUF, 1992.
- Couégnas D., *Fictions, énigmes, images : lectures (para ?) littéraires*, Limoges, PUL, 2001.
- Dubois J., *Le Roman policier ou la modernité*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Fondaneche D., *Thèmes et études. Le Roman policier*, Paris, Ellipses, 2000. 2000.
- Hugo H., *Lambada pour l'enfer. Souris Noire*, Paris, Syros, 2002.

- Jeannerod D., *San-Antonio et son double*, Paris, PUF, 2010.
- Lebrun M. & Schweighaeuser J.-P., *Le guide du polar. Histoire du roman policier français*, Paris, Syros, 1987.
- Leroux G., *Le Mystère de la chambre jaune*, Paris, Pierre Lafite, (1907), 2018

- Lits M., *Le Roman policier : introduction à la théorie et à l'histoire d'un genre littéraire*, Editions du Cefal, 2004 2^e ed.
- Poe E. A., *Double assassinat dans la rue Morgue*, Paris, Classique Garnier(1841), 2018.
- Reuter Y., *Le Roman policier et ses personnages*, Saint-Denis, PU Vincennes, 1989.
- Verdaguer P., *La Séduction policière*, Birmingham, Alabama, Summa Publications, 1999.
- Thiesse A.-M., *Le Roman du quotidien : lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Le Seuil, 2000.

I. HISTOIRE ET TRAJECTOIRE DU ROMAN POLICIER

Contrat de compréhension du roman policier

L'objectif de cet axe vise à exposer clairement les points de compréhension du roman policier, au plan définitionnel et évolutif dans l'ensemble. Le roman policier a ses normes ou ses propriétés. La violence apparaît comme le dénominateur commun, avec des modulations ou des visages variables.

Concrètement, le **roman policier** est une fiction qui met en scène une enquête criminelle portant sur un ou des assassins et dont le récit se fonde sur une narration répressive : l'enquête doit reconstituer l'histoire de ce qui s'est passé, à quoi ni l'enquêteur ni le lecteur n'ont assisté. Il est loisible de s'interroger sur la structure singulière de ce genre.

Structure d'identification du genre

La structure du roman policier repose sur quatre fonctions : la victime, l'enquêteur, le suspect et le coupable. Le développement du genre a réalisé des transgressions diverses de ces contraintes-types. La mise en place de nouvelles formules a généré des sous-genres dont le roman d'espionnage, le roman de suspense, le roman noir. On reviendra sur les caractéristiques qui précèdent.

En revisitant l'histoire du roman policier

L'histoire des idées en littérature relève très souvent d'une démarche contraignante. Le devoir de mémoire et la liberté de penser se neutralisent, au point parfois, sans alternative visible, de solliciter d'autres disciplines dans le défi chronologique. Le roman policier nous y amène justement. La mythologie des humanités dans le registre des espaces d'influence oriente le développement dans la géographie littéraire de la France et la grande Bretagne, sans exclure des cadres de référence dans les mouvements culturels et idéologiques.

L'empreinte française

La France reste l'une un espace mythique de la culture des études de Lettres. Soulignons donc que le roman policier, en France, se forme à partir du roman-feuilleton criminel (E. Sue, P. Féral, Ponson du Terrail). Sous le Second Empire, les histoires judiciaires d'E. Gaboriau dégagent, mais encore partiellement, l'enquête de l'étude de mœurs. La formule du récit réduit à la seule enquête, inventée par E. Poe (1841), est expérimentée par E. Chavette (*La chambre du crime*, 1875) puis H. Cauvain (*Maximilien Heller*, 1886).

La réflexion que suscite cette mémoire de l'histoire des idées exige de comprendre les relations entre la société de l'époque et la prise en charge des débats par les hommes de Lettres. Les figures et les auteurs cités sont sans aucun doute des symboles d'une esthétique en marche. Cela peut plus loin, donner lieu à des analyses scientifiques de haute amplitude. L'ouverture d'esprit sur la notion d'enquête au XIXe siècle, rejoindrait le devoir de représenter le climat de la suspicion et ses mouvements sociaux, ostensiblement repris en écho dans le sillage de la littérature, d'égal intérêt chez les Britanniques.

Le modèle britannique du roman policier : quelle résonance ailleurs ?

Le débat sur la littérature et principalement le roman policier trouve un espace de prédilection dans l'expression du génie britannique. Aussi convient-il de faire observer qu'à cette époque, les Britanniques imposent un modèle (*The Moonstone* de W. Collins des 1868 ; surtout *Sherlock Holmes* de C. Doyle en 1888), suivi en France par G. Leroux, *Rouletabille* (1907). M. Leblanc expérimente avec un héros-la-loi, Arsène Lupin (1905), une version légère et élégante du génie du crime que sera le Fantôme de P. Souvestre et M. Allain (1911).

L'affirmation du genre ou son autonomie

Dans les années 1930, le genre conquiert son autonomie. Il se retrouve en collections spécialisées. Celles-ci tendent à favoriser les traductions britanniques (« Le Masque », « L'empereur »). Toutefois, des auteurs français et belges s'immiscent dans ces collections, C. Aveline, J. Decrest, J.-L. Sanciaume, P. Véry, S.-A. Steeman. Un second modèle américain, s'annonce dès la guerre : le *thriller* et son narrateur dur-à-cuire. A cause de l'occupation des écrivains français (L. Malet, L. Chavance) signent d'abord de pseudonymes à consonance anglaise.

II. LES CARACTERISTIQUES ESTHETIQUES ET THEMATIQUES (TEXTES A L'APPUI)

Faire une entrée en matière sur les caractéristiques du roman policier recommande la convocation du point de vue éclairé de T. Todorov, qui dans son étude (citée par Elena Brandusa STEICIUC, Patrick Modiano : une lecture multiple, Editura Junimea, 1998), rappelle que « *le roman policier a ses normes, qu'il ne transgresse presque jamais ; à l'intérieur de ce genre il détectait déjà en*

1971, à la différence de Boileau-Narcejac, *l'existence de plusieurs espèces* » (p.82).

Le roman à énigme

Dans le cadre des caractéristiques du roman policier, nous pouvons retrouver le roman à énigme. Il se reconnaît par l'identification des histoires imbriquées, celle du crime et celle de l'enquête, où le détective est pour ainsi dire immunisé, contre les dangers de toute sorte et où l'intérêt du lecteur est tenu en éveil par la curiosité (à partir d'un cadavre et de quelques indices, le détective découvre qui est le coupable et le mobile du crime).

Le roman noir

La subtilité dans les schémas narratifs mérite d'être observée. Le roman noir est constitué non pas « autour d'un procédé de présentation, mais autour du milieu représenté, autour de personnages et de mœurs particuliers (Lire utilement J. Chasseguet-Smirgel, *Pour une psychanalyse de l'art et de la créativité*, Paris, Payot, 1971, p. 241).

Relevons que dans cette espèce de roman, la « seconde histoire », celle qui se passe au présent détient une place centrale et le détective ou celui qui mène l'enquête traverse des événements si dangereux que l'on ne sait pas s'il arrivera vivant à la fin de l'histoire. Ici justement, le lecteur est attiré par le suspense car après avoir montré d'abord les données initiales, le roman noir suscite l'attente de ce qui va arriver (des cadavres, des crimes, des bagarres, à la suite d'un mauvais coup préparé par les gansters). De la combinaison des deux types précédents est né le roman à suspense.

Le roman à suspense

Cette caractéristique du roman policier met en scène deux types d'intérêt réunis (curiosité et suspense), et où le mystère a une nouvelle fonction : il sert de point de départ.

Quoi qu'il en soit, comme l'affirme P. Hamon, « *le roman policier ressent comme un poids injustifié les contraintes qui constituent son genre et il ne faut pas être étonnés de voir surgir des romans qui n'entrent pas dans sa classification : c'est la preuve que le nouveau genre se constitue à partir d'un complexe de propriétés différent, sans souci de former avec le premier un ensemble logiquement harmonieux* » (*Le personnel du roman*, Genève, Droz, 1983, p. 134.)

Les thèmes littéraires du roman policier

Il est difficile d'aborder la notion de thème sans faire référence à certaines figures de la critique littéraire. De ce point de vue, la critique thématique s'occupe des analyses qui rendent compte des thèmes, « choses dont l'œuvre traite de façon significative ou importante » (Lire M. Brinker, *Poétique*, fév. 1985, n° 64). Il y a au passage un devoir de rappel des auteurs de référence quand on parle de la critique thématique. Aussi pouvons-nous citer Georges Poulet, Jean-Pierre Richard, Jean Starobinski, Marcel Raymond, Albert Béguin et Jean Rousset. L'affiliation de leurs travaux à la « critique de la conscience », qui aurait formé l'« Ecole de Genève », se fonde sur une spécification de la notion de thème. Selon l'idée que la conscience met en rapport un sujet et le monde dans lequel

il s'inscrit. Le critique peut décrire la façon d'être au monde propre à un écrivain, sa saisie de la réalité sensible telle que la mise en texte l'opère.

En d'autres termes, d'un critique à l'autre, la notion de thème renvoie à des réalités très différentes ou des motifs : catégories identitaires de la perception pour G. poulet ; objets, mouvements, gestes, substances et contacts pour J.-P. Richard ; schèmes mentaux et linguistiques pour J. Starobinski.

Mutatis mutandis, le centre d'intérêt autour des thèmes propres au roman policier suscite des interrogations. Le travail préalable étant la lecture, les repères thématiques classiques de ce genre méritent un renforcement à partir des œuvres étudiées.

III. LES AUTEURS ET LES POSTURES LITTERAIRES DU POLAR

De la guerre froide à Mai 68, le genre se répartit selon trois axes. D'abord une spécialisation tend à distinguer les séries, ainsi « série noire » pour le « polar » proprement dit, « Crime-Club » pour le suspense et l'énigme. Ensuite, on continue de recourir massivement aux traductions, la pratique du pseudonyme américain se maintient pour les acteurs français – notamment pour les premiers grands du roman noir ; J. Amina, L. Malet, S. Arcouët.

Enfin s'implante une tendance au réalisme (A. Simonin, A. Le Breton, J. Giovanni), parfois tempéré par un esprit ludique (Boileau-Narcejac, L.-C. Thomas, G. J. Arnaud, S. Japrisot) et parfois tourné en parodie, avec un grand succès (San-Antonio).

Dans la période suivante s'affirment le réalisme critique du roman noir politisé (J.-P. Manchette, J. Vautrin, T. Jonquet, D. Daeninckx), le jeu souvent virtuose (Viard et Zacharias, puis R. Réouven, P. Siniac, J.-B Pouy ; J. Lahougue) et des tentatives de synthèse (M. Lebrun, M. Villard, D. Pennac). On note récemment un retour du roman d'énigme, l'émergence des femmes dans le roman noir et les traductions plus diversifiées (Italie, Espagne, Suède, Allemagne, etc.).

Par ailleurs, il est important de citer quelques auteurs célèbres du roman policier.

- Edgar Allan Poe (1809-1849), Américain, est considéré comme le père du roman policier avec *Double assassinat dans la rue Morgue*, même s'il n'est pas le premier à avoir écrit une enquête policière.
- Arthur Conan Doyle (1859-1930), Écossais, a créé le personnage de Sherlock Holmes.
- Agatha Christie (1890-1976), Anglaise, a créé les personnages d'Hercule Poirot et de Jane Marple.
- Georges Simenon (1903-1989), Belge, a créé le personnage du commissaire Jules Maigret.
- Mary Higgins Clark (née en 1927), Américaine, auteur de nombreux romans à suspense.
- Fred Vargas (née en 1957), Française, a écrit de nombreux romans policiers.

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

UE 342- PARALITTERATURE : LE ROMAN POLICIER

COURS MAGISTRAL : Dr LOUIS HERVE NGAFOMO

Par ailleurs, dans la francophonie, des traditions se sont formées, propres au Québec (J.-M. Poupart, C. Brouillet) et à la Belgique (Steeman et Simenon surtout, qui ont eu de brillantes carrières dans l'édition française).